

le cnam

CHAIRE de TRAVAIL SOCIAL ET D'INTERVENTION SOCIALE

MASTER DE RECHERCHE
2° ANNEE (code : MR 032)

« TRAVAIL SOCIAL, ACTION SOCIALE ET SOCIETE »

Année universitaire 2010-2011

Début des cours : jeudi 14 octobre 2010

Responsable : Marcel Jaeger
Professeur titulaire de la Chaire TS-IS
marcel.jaeger@cnam.fr

Secrétariat : Zaïa REHIEL
zaia.rehiel@cnam.fr
Tél : 01 58 80 83 03
Fax : 01 58 80 87 10

1. Les objectifs du Master

La spécialité « Travail social, action sociale et société » du Master « Sciences du travail et de la société » a une finalité de recherche.

Ses objectifs sont de développer :

- les capacités d'analyse, de compréhension et de connaissance des problèmes sociaux complexes ;
- l'analyse et l'évaluation des réponses apportées ;
- le sens de la critique et de la proposition scientifiquement argumentée ;
- les capacités de mener des recherches dans le champ social.

L'habilitation au Master recherche a été immédiatement obtenue en 2002 après la création de la Chaire de Travail social en 2001. Ce Master répond à une demande du Cnam et de la Direction Générale de l'Action Sociale (devenue depuis Direction Générale de la Cohésion Sociale), en lien avec une forte demande du secteur professionnel.

Dans ce domaine, en effet, la recherche reste à développer et à structurer. Jusqu'à présent, elle se trouve dans un champ éclaté, avec des réseaux de chercheurs plutôt informels et où la production de connaissances est très diversifiée. Domaine négligé par les organismes de recherche, le secteur social n'a pu développer une politique scientifique, ni une production de paradigmes de référence. De nombreuses raisons peuvent l'expliquer, dont l'histoire des formations sociales, la position académique de l'université considérant le travail social comme un champ de pratiques, à la différence de la tradition nord-américaine qui le considère comme une discipline. Les liens noués avec l'université par la grande majorité des centres de formation de travailleurs sociaux en France le sont seulement depuis une trentaine d'années.

L'apprentissage de la recherche permet de former les enseignants et chercheurs et les thèses qui seront produites permettront de répondre à ces besoins. La recherche est indispensable pour renouveler et apporter les connaissances qui nourriront les enseignements utiles aux actions.

De son côté, le travail social fait appel à des cadres de plus en plus qualifiés pour apporter leur expertise et leurs connaissances spécifiques sur la société, dans les grandes institutions, les associations et fédérations d'associations, les collectivités territoriales, de façon à contribuer à la définition des politiques sociales, aux orientations institutionnelles et à la mise en place de formes innovantes d'intervention sociale.

2. Les métiers visés et les débouchés

Ce Master de recherche, très soutenu par le milieu de l'action sociale et du travail social, a pour but de conduire :

- à des fonctions de recherche et d'études dans les grandes organisations (conseils généraux, fédérations nationales, institutions et associations sociales, etc.) ;
- à des fonctions de recherche dans les centres de formation de travailleurs sociaux, permettant ainsi de répondre aux demandes régionales et locales et d'irriguer les formations initiales et continues ;
- à la recherche dans les laboratoires universitaires, en s'inscrivant dans leurs composantes pluridisciplinaires et en apportant une approche supplémentaire.

Dans le cadre d'une unité mixte de recherche CNAM-CNRS, le Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE), et de la chaire de Travail social et d'intervention sociale, les étudiants ayant obtenu le Master de recherche peuvent préparer une thèse de doctorat en sociologie. La thèse s'effectue au sein de l'école doctorale, Entreprise, travail, emploi (ETE) qui rassemble une douzaine d'équipes de recherche du CNAM, de l'université Marne La Vallée...

3. Les conditions d'accès

Ce Master de recherche concerne les étudiants, les consultants du secteur social, les formateurs de centres de formation de travailleurs sociaux, les salariés des divers secteurs de l'action sociale au sein de collectivités territoriales, d'associations, d'établissements sanitaires et sociaux, d'entreprises, etc.

Peuvent se présenter à l'entrée en deuxième année du Master de recherche :

- les titulaires du diplôme de deuxième cycle en sciences humaines et sociales désirant poursuivre des études de troisième cycle dans cette spécialité
- les travailleurs sociaux possédant un diplôme supérieur de travail social (CAFDES , DSTS ou DEIS)
- les candidats provenant de la première année du Master
- les candidats acceptés en validation des acquis ; les procédures du CNAM permettent une validation donnant l'autorisation de s'engager dans les études et/ou des dispenses d'enseignement.

Du fait de l'hétérogénéité des candidatures, l'examen des demandes d'admission du Master de recherche se fonde non seulement sur les diplômes acquis, mais aussi sur la pertinence du projet de recherche du candidat.

Capacité d'accueil = 30 étudiants

4. Les enseignants

Les enseignants sont des personnalités très qualifiées choisies en raison de leurs compétences sur le secteur social. Ce sont, outre des intervenants ponctuels :

BEC Colette, professeur à l'université Paris V
BEVORT Antoine, professeur, CNAM
BOUQUET Brigitte, professeur émérite du CNAM
CHAUVIÈRE Michel, directeur de recherches CNRS
DRAPERI Jean-François, maître de conférences, CNAM
JAEGER Marcel, professeur titulaire de la Chaire de Travail social et d'intervention sociale
JOBERT Guy, professeur titulaire de la Chaire Formation des adultes, CNAM
LANG Geneviève, chargée d'enseignement, Chaire de Travail social et d'intervention sociale
LAVILLE Jean-Louis, professeur titulaire de la Chaire Relations de services, CNAM
MADOUI Mohamed, chargé de recherches, CNAM
MARLIÈRE Eric, chercheur associé au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) et au Centre d'études et de recherches sur les actions locales (Ceral)
MARTIN Claude, directeur de recherches CNRS, professeur à l'EHESP
MONCOMBLE Françoise, maître de conférences à l'université Paris XII
OUTIN Jean-Luc, directeur de recherches, Laboratoire Matisse
RIST Barbara, maître de conférences à la Chaire de Travail social et d'intervention sociale
VULBEAU Alain, professeur à l'université de Paris X Nanterre La Défense
WUHL Simon, professeur associé, Université Marne-La-Vallée

5. L'organisation pédagogique

Le cursus est organisé avec 8 unités d'enseignement (UE), appelées séminaires, représentant 60 ECTS.

S1 : Transformations de la société, question sociale	4 ECTS
S2: Politiques sociales, question sociale	4 ECTS
S3 : Sociologie du travail social et de l'action sociale	2 ECTS
S4 : Jeunes, familles, société	4 ECTS
S5 : Théories et concepts de l'intervention sociale	4 ECTS
S6 : Territoires, espaces, migrations	4 ECTS
S7 : Economie sociale et travail social	2 ECTS
S8 : Méthodologie de la recherche	6 ECTS

Le livret de formation, remis en début d'année, complète ces informations.

Mémoire de recherche : 30 ECTS.

Optionnel : séminaire annuel de recherche dans le cadre de l'axe Politiques et action sociales du LISE.

*** S1. Transformations de la société, question sociale : 4 ECTS**

Ce séminaire traite des évolutions de la société face auxquelles l'action sociale doit redéfinir ses choix, ses priorités, ses stratégies et ses alliances. D'une part, il analyse particulièrement des concepts fondamentaux, tels que le lien social, la désaffiliation, l'individuation, l'exclusion l'intégration, l'insertion, l'inclusion, la « cohésion sociale »... Son objectif est, d'autre part, d'un point de vue plus socio-économique, de réfléchir aux scénarios possibles de l'État-Providence, à l'évolution du secteur social et d'une société de services, d'analyser les dispositifs évaluatifs...

*** S2. Politiques sociales, question sociale : 4 ECTS**

Il s'agit dans un point de vue socio-historique et socio-politique d'analyser les enjeux de la question sociale, de structurer des cadres explicatifs autour des écarts entre les objectifs poursuivis par les pouvoirs publics et leurs conditions d'application. Le rapport entre l'administratif, le politique, le droit et le social (notamment l'intervention sociale) sera interrogé.

*** S3. Sociologie du travail social et de l'action sociale : 2 ECTS**

Ce séminaire aborde l'univers professionnel du travail social. Le travail social est situé dans le contexte économique, politique et idéologique où il prend forme et il est nécessaire de tenir compte des rapports et des enjeux sociaux. Il apportera une connaissance critique des analyses sur les fonctions explicites et implicites du travail social. L'objectif de ce séminaire est de saisir et de comprendre le mouvement de déstructuration/recomposition du secteur social, et notamment d'analyser les relations entre le travail social et les autres formes de l'intervention sociale. Il est très lié au S5.

*** S4. Jeunes, Familles, société : 4 ECTS**

Sont étudiées les recherches interdisciplinaires sur la jeunesse, les processus de socialisation face à la crise de l'autorité, les processus de réception des normes, les modes de vie, les problématiques liées à la délinquance et à la violence... Les réponses en termes de politiques publiques et institutionnelles sont soumises à l'analyse critique. De même, il s'agit de présenter les principales évolutions qu'ont connues les familles en France et en Europe et de saisir parallèlement la manière dont les politiques publiques ont tenté de répondre à ces mutations.

*** S5. Théories et concepts de l'intervention sociale : 4 ECTS**

Il s'agit d'analyser l'évolution des notions et concepts utilisés dans le travail social, en les replaçant dans leurs cadres d'analyse dont ils sont issus, et en étudiant leurs transformations et leurs usages sociaux et institutionnels ainsi que les enjeux actuels. Enfin, de s'interroger sur les cadres d'analyse et éléments de connaissance nécessaires pour pouvoir construire l'objet « intervention sociale ».

*** S6. Territoires, espaces, migrations : 4 ECTS**

Ce module renvoie à la double dimension d'une action sociale entendue comme action d'une société sur elle-même et à celle d'un espace urbain toujours compris comme la projection d'une société sur un terrain. Les problématiques d'analyse proposées visent moins un état des savoirs sur la ville qu'à mettre les intervenants sociaux, sur leur terrain comme dans leurs diagnostics, en capacité de questionner l'interprétation de l'urbain dans ses présupposés comme dans ses effets.

*** S7. Économie sociale et travail social 2 ECTS**

En raison de la double , au cours des vingt dernières années, du travail social confronté de façon croissante à la logique de l'économie et, inversement, de l'économie sociale cherchant à redéfinir et mesurer sa finalité sociale, il s'agit d'explorer l'hypothèse selon laquelle le travail social et l'économie sociale partagent une même préoccupation d'étendre les valeurs de la démocratie politique aux activités sociales et économiques de la société civile, redéfinissent les relations entre la sphère du social et celle de l'économie.

*** S8. Méthodologie de la recherche 6 ECTS**

L'objectif de ce module qui se veut interactif est d'introduire :

- d'une part une réflexion sur l'épistémologie de la recherche appliquée au travail social. L'approche à la fois épistémologique et méthodologique vise à distinguer, dans le champ particulier de l'intervention sociale, ce qui relève de l'action, de la praxis, de la recherche et de ses critères de scientificité. Il s'agit surtout d'une réflexion épistémologique et dans une moindre mesure d'un rappel à des techniques qui sont par ailleurs rappelées.
- d'autre part, sous forme d'ateliers, d'aider aux travaux de recherches des étudiants par la mise en perspective et l'aide à la mise en forme de leurs recherches.

6. La validation

- **Contrôle continu** : les évaluations au titre du contrôle continu sont effectuées dans 5 UE. Elles reposent sur un travail écrit ou un exposé oral. Il s'agit soit d'une note de synthèse sur un thème choisi dans une liste proposée par les responsables de modules, soit d'une note de lecture, soit d'une réflexion écrite ou d'un exposé oral. Chaque UE est validée avec une note minimale au moins égale à 10/20.

- **Mémoire** : le travail de recherche donne lieu à la rédaction et la soutenance d'un mémoire ; ce travail s'accompagne de l'enseignement « épistémologie de la recherche appliquée au travail social », de la participation aux groupes de suivi du travail de recherche et d'un accompagnement individualisé par un directeur de mémoire.

Le mémoire est évalué par un jury composé du directeur du mémoire et d'un enseignant ou chercheur du CNAM ou d'une autre institution ou spécialité en rapport avec le thème choisi. La soutenance orale du mémoire est publique. Elle doit permettre d'une part de vérifier les connaissances de l'étudiant par rapport à son sujet et d'autre part d'appréhender un champ scientifique plus large que celui couvert par son travail personnel. La note obtenue doit être au moins égale à 10/20

La pondération des notes obtenues est la suivante : dans la note finale, la part des travaux en contrôle continu par séminaire compte pour 30%, le mémoire pour 70 %.

7. Les modalités pratiques

Les cours ont lieu au CNAM à Paris (Métro : Arts et métiers), les jeudis et vendredis, de 9 h 30 à 17 h (hors congés scolaires de la zone de Paris), avec possibilité de faire ce Master en un ou deux ans.

* **Dépôt des candidatures** : du 1^{er} juin au 1^{er} octobre 2010 (passé ce délai, les dossiers ne sont en principe plus pris en compte).

* **Contenu du dossier de candidature**

Les candidats ayant suivi le Master 1 du Cnam doivent :

1. remplir la fiche de renseignements avec 2 photos d'identité, complétée d'un curriculum vitæ
2. fournir la copie de réussite de chaque UE.

Les autres candidats doivent constituer un dossier comprenant :

1. Une lettre de motivation explicitant les éléments qui amènent à s'inscrire à ce master de recherche et non à un Master professionnel
2. La fiche de renseignements avec 2 photos d'identité, complétée d'un curriculum vitæ
3. Un projet de recherche de **quatre à cinq pages** sur lequel sera réalisé le mémoire et **qui est un des principaux critères de sélection**. Le thème choisi doit être porteur d'enjeux scientifiques et d'enjeux sociaux.
4. Les copies des attestations d'UE du master 1 ou des diplômes universitaires ou des diplômes supérieurs de travail social
5. Fournir le dernier mémoire universitaire ou du CAFDES ou du DSTS/DEIS et tous travaux susceptibles de montrer l'intérêt et les qualités pour la recherche : études, articles, communication à des colloques, etc. Ils seront rendus après le jury de sélection.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

* **Envoi des dossiers de candidature**

Les dossiers doivent être envoyés par courrier à l'adresse suivante :

CNAM, Chaire Travail social – Case Courrier 256 – 292 rue Saint-Martin 75141 Paris cedex 03

* **Sélection des candidats**

La sélection s'effectue début octobre, sur dossier, si nécessaire, un entretien.

* **Inscriptions**

L'admission ne devient effective qu'après inscription administrative effectuée auprès de la Chaire **avant la date limite du 15 octobre 2010** et paiement au service de la scolarité du CNAM.

Le Master de recherche est éligible aux différents congés individuels de formation ainsi qu'aux congés de conversion.

N° agrément CNAM : 11 75 PO 045 75

* **Droits d'inscription**

Ils sont fixés chaque année par le CNAM, à chaque rentrée universitaire, et changent chaque année.

Pour 2009-2010 : 231 euros si inscription personnelle pour formation en un an
 870 euros si inscription personnelle pour formation en deux ans
 1 500 euros/an si prise en charge par l'employeur

*** Calendrier**

La deuxième année du Master peut se faire en un an ou en deux ans. Lorsque la formation est suivie sur deux années (ce qui est le cas de 90 % des inscrits), le choix des UE est déterminé par l'étudiant en accord avec le responsable du master.

Le choix de la répartition des séminaires sur deux années se fait le jour de la rentrée.

*** Coordonnées**

Adresse postale :

CNAM

Chaire de Travail Social et d'Intervention Sociale

292 rue Saint-Martin

Case 256

75003 Paris

<http://intervention-sociale.cnam.fr>

Professeur Titulaire de la chaire : Marcel Jaeger

Tél : 01 40 27 29 74

Mail : marcel.jaeger@cnam.fr

Maître de Conférences : Barbara Rist

Tél : 01 58 80 87 19

Mail : barbara.rist@cnam.fr

Secrétariat : Zaïa Rehiel

Tél : 01 58 80 83 03

Mail : zaia.rehiel@cnam.fr

Bureau de la Chaire de Travail social et d'intervention sociale

82 Boulevard Sébastopol 75003 Paris (à ne pas utiliser comme adresse postale)

1^{er} étage bureau 82.1.05